

L'Orée de la Brie

DOSSIER DE PRESSE

VILLAGE DE NOËL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ORÉE DE LA BRIE

La Communauté de communes organise pour la première année un village de Noël, comprenant diverses animations pour toute la famille, pendant les vacances scolaires de Noël, devant son siège.

Au programme : piste de luge de 25m, animaux automatisés, vitrines éclairées de Noël, décorations lumineuses XXL...

Du 18 décembre 2021 au 02 janvier 2022, au 1 place de la gare

77 170 Brie-Comte-Robert



Entièrement décoré et lumineux pour célébrer les fêtes de fin d'année, le village de Noël de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie vous invite à la découverte :



1- **De sa piste de luge de 25 m**, dès 3 ans (si accompagné d'un adulte- adulte et enfant sur la même luge). Animations payantes : 2€ -> 1 descente / 5€ -> 3 descentes / 8€ -> 5 descentes ;

2- **Des animaux automatisés** (pour les moins de 3 ans) : possibilité de circuler gratuitement sur des animaux de la ferme automatisés dans tout le village d'animations ;

3- **Des décorations lumineuses XXL** : bulle lumineuse de Noël de 4m de diamètre sur le thème de Casse-Noisette, Jojo le renne et son traîneau sur lequel il est possible de s'asseoir pour faire des photos souvenirs, Topla le bonhomme de Neige scintillant ;

4- **D'un village de chalets avec des vitrines éclairées** : 2 chalets avec vitrines sur le thème de la banquise, et des automates – 1 chalet dégustation de vin chaud, chocolat chaud, crêpes, café, donuts, barbes à papa et diverses friandises...

Et beaucoup d'autres surprises !

Jojo le renne : 2m40 de haut du 2m30 de long !



Traineau de JoJo : 1m55 de haut du 2m05 de large !

A noter :

> Le dispositif est désinfecté régulièrement (notamment le matériel de luge) dans le cadre des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de la COVID.

> Pour la sécurité des usagers, les animations sont encadrées par 4 animateurs disposant du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Cela ne dispense pas de la surveillance d'un adulte pour les plus jeunes.

Horaires d'ouverture du village :

Samedi 18 et dimanche 19 décembre : 11h00 -19h00

Du lundi 20 au jeudi 23 décembre : 14h00 – 18h30

Vendredi 24 décembre : 11h00 – 16h00

Samedi 25 décembre : 14h00 – 17h00

Dimanche 26 décembre : 11h00 – 19h00

Du lundi 27 au jeudi 30 décembre : 14h00 – 18h30

Vendredi 31 décembre : 11h00 – 16h00

Samedi 1^{er} janvier 2022 : 14h00 - 17h00

Dimanche 2 janvier 2022 : 11h00 – 18h00

Contraintes sanitaires :

> Au regard des dernières prérogatives, le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du village de Noël de la Communauté de communes

> Désinfection régulière des mains par la mise à disposition de gel hydroalcoolique

> Le pass sanitaire n'est pas exigé au moment de la rédaction de ce dossier de presse. A noter que de futures dispositions gouvernementales pourraient nous y contraindre pendant l'événement.



Au plaisir de vous y retrouver !

Service communication de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie

Marine Doudoux, responsable communication

marine.doudoux@loreedelabrie.fr

01 60 62 15 81